



Paris, le 8 février 2008

LETTRE OUVERTE
à Christian DUVILLET
Directeur Général de LCL

Monsieur le Directeur Général,

En décembre dernier, nos quatre organisations syndicales ont refusé de signer l'accord salarial pour l'exercice 2008. Cependant, afin de préserver, avant tout, les intérêts des salariés, nous n'avons pas voulu exercer notre droit d'opposition.

En sus des griefs propres aux mesures pérennes qui nous avaient conduits à ce refus, nous avons, à cette époque, attiré l'attention de la Direction sur la nécessité d'une enveloppe conséquente de mesures individuelles.

Or, nous sommes alertés par bon nombre de salariés qui nous font part de messages de leur management de proximité, lesquels évoquent :

- Une enveloppe d'attributions revue à la baisse : "*Ne rêvez pas...*"
- La prise en compte des mesures générales (augmentation de 625 €) dans les mesures individuelles et donc, la diminution de celles-ci.
- Un différé dans l'application des mesures individuelles pouvant s'étaler de juillet à décembre 2008, pour ceux qui auront la chance d'en bénéficier...

Cette pratique est inacceptable pour l'ensemble des salariés. Elle pénalise doublement l'encadrement, dont la majorité n'a pas bénéficié de mesures générales. Elle est un frein à une application rapide de l'accord Egalité Homme/Femme que l'ensemble des Organisations Syndicales a signé.

Nous considérons donc que ce choix fait par la Direction est inacceptable.

En effet, comment peut on accepter que, par souci d'économie, on sacrifie les salariés sur l'autel de la rentabilité ?

Alors que le plan Crescendo 2 est lancé, pensez vous qu'en agissant de cette manière vous allez pouvoir motiver des équipes qui ont déjà suffisamment souffert des précédents plans ?

Cette politique minimaliste est bien éloignée de la philosophie déclinée dans ce projet sous le terme "l'homme au cœur du changement".

Pour nous, le changement ne doit pas se faire à sens unique et l'excellence doit se retrouver également dans la politique sociale de notre Maison.

A cet égard, les efforts que vont devoir déployer les salariés pour tendre à l'excellence opérationnelle nécessitent logiquement une contrepartie en terme de rémunération.

Aussi, nous vous demandons de revoir rapidement votre optique afin que tous les salariés puissent aborder cet exercice 2008 dans un climat de sérénité indispensable au succès à l'approche des défis qu'ils vont devoir relever.

Dans l'attente d'une prochaine réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.